

Etude en faveur de la protection des vieilles forêts de Nouvelle-Aquitaine 2024-2026

Contexte et objectifs

De 2019 à 2021, l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et le CBN Sud-Atlantique (CBNSA), en collaboration avec le CBN du Massif central et le CBN des Pyrénées, avaient mis en œuvre un premier programme visant la cartographie des forêts anciennes¹ et le développement de méthodes de caractérisation des vieilles forêts² de Nouvelle-Aquitaine, financé par la DREAL et la Région Nouvelle-Aquitaine (ainsi que par des fonds européens sur le Limousin). Les travaux ont été poursuivis par les CBN en 2022 et 2023 sur la caractérisation et la pré-localisation des vieilles forêts, milieux à forte naturalité qui concentrent de forts enjeux de biodiversité.

Dans le contexte d'une intensification de la production sylvicole en France et d'une forte tension sur le marché international du bois, **l'identification et la préservation des vieilles forêts de Nouvelle-Aquitaine sont devenues urgentes**. En effet, les vieilles forêts recèlent une biodiversité spécifique et sont rares en France comme en Europe (estimées à 0.5 % de la surface forestière dans la plaine de l'ex-région Midi-Pyrénées³, 2 à 4 % dans le massif pyrénéen, et plus globalement en Europe entre 1 et 3 % de la surface forestière⁴).

La **Stratégie Nationale pour les Aires Protégées (SNAP) 2030** vise notamment à "**Renforcer le réseau d'aires protégées pour atteindre 10 % du territoire national [...] par des zones sous protection forte**" dans le cadre de son objectif 1 "**Développer un réseau d'aires protégées résilient aux changements globaux**". L'identification des vieilles forêts ou forêts subnaturelles doit permettre de contribuer à cet objectif. Ce projet servira également l'objectif 2 "**Accompagner la mise en œuvre d'une gestion efficace et adaptée du réseau d'aires protégées**" à travers la caractérisation des vieilles forêts sur les aires protégées existantes, le porter à connaissance, la formation et l'appui technique aux gestionnaires et animateurs d'aires protégées fortes ou non fortes (Parcs naturels régionaux, sites Natura 2000, Réserves naturelles, Espaces naturels sensibles, etc.).



De gauche à droite : Photo 1 : Carte des forêts présumées anciennes de Nouvelle-Aquitaine ; Photo 2 : Vieux Hêtre en Bois de Mixe (64) (T. Ennes) ; Photo 3 : Anemone nemorosa (N. Meslage) ; Photo 4 : Lobaria scrobiculata (A. Caillon) ; Photo 5 : Isoetecium alopecuroides (M. Chouillou).

¹ Forêts anciennes = boisements n'ayant pas connu de défrichement depuis la période de minimum forestier, vers 1850 en France. Les cartes d'Etat-Major constituent la référence pour la surface forestière de cette époque. La notion d'ancienneté est indépendante de l'intensité de gestion pratiquée sur le peuplement forestier.

² Vieilles forêts = forêts anciennes dont le peuplement présente une forte maturité biologique (âges d'exploitabilité dépassés, important volumes et diversité de bois morts, richesse en dendromicrohabitats).

³ Goux N. et Savoie J.M. (coordinateurs) Bouteloup R, Corriol G, Cuypers T, Hanneire C, Infante Sanchez M., Maillé S. et Marc D (2019). Inventaire et caractérisation des noyaux de « vieilles forêts de plaine » Pour une continuité de la trame forestière entre Pyrénées et Massif-Central. Rapport final, Conservatoire d'espaces naturels Midi-Pyrénées / Ecole d'ingénieurs de Purpan. 64 p. + annexes.

⁴ Source : www.WWF.fr

Entre 2019 et 2021, le programme mené par les CBN et l'IGN avait débouché sur les productions suivantes :

- Cartographie des forêts présumées anciennes de Nouvelle-Aquitaine, par comparaison de la couverture forestière actuelle à celle des cartes d'Etat-Major (1820-1866).
- Localisation de vieilles forêts potentielles suivant trois méthodes : synthèse de données géolocalisées disponibles à l'IGN, dans les CBN et à l'ONF ; enquête participative à large diffusion ; sélection de ZNIEFF susceptibles d'abriter des vieilles forêts.
- Eléments méthodologiques de caractérisation des vieilles forêts sur le terrain, à partir de données dendrologiques d'une part, du cortège de plantes vasculaires, de bryophytes et de lichens d'autre part.

Si l'ancienneté est désormais bien définie et cartographiée, il est en revanche nécessaire de poursuivre les travaux sur les vieilles forêts de Nouvelle-Aquitaine. **La caractérisation et la localisation des vieilles forêts est un des objectifs centraux de ce programme** et doit permettre de déboucher sur la préservation de ces milieux dont relève une biodiversité spécifique.

Les résultats permettront de fournir des outils d'évaluation aux nombreux acteurs du territoire concernés par la conservation de ces espaces : forestiers, naturalistes, gestionnaires, services de l'Etat et des collectivités, agents des parcs naturels, animateurs N2000, etc.

Calendrier

L'étude en faveur de la protection des vieilles forêts de Nouvelle-Aquitaine, engagé depuis 2022, vise à couvrir la période **d'avril 2024 à mars 2027**, incluant ainsi **3 saisons pleines de terrain : 2024, 2025, 2026**. La fin technique au 31 mars 2027 permet de finaliser les productions (rapports et couches) sur la période hivernale. L'inventaire des vieilles forêts de Nouvelle-Aquitaine est cependant un chantier au long court qui aura vocation à se poursuivre au-delà.

Axes de travail 2024-2026

Deux axes de travail sont identifiés : caractérisation et inventaire des vieilles forêts d'une part, porter à connaissance, formations et appui technique aux acteurs du territoire d'autre part.

I. Caractérisation et inventaire des vieilles forêts (VF)

- **Proposition des seuils dendrologiques propres aux vieilles forêts** : campagnes de terrain sur la Nouvelle-Aquitaine, analyses de données avec l'appui d'un biostatisticien, élaboration d'une typologie des VF de Nouvelle-Aquitaine suivant leur degré de maturité ;
- Développement et gestion d'un **portail dédié aux vieilles forêts de Nouvelle-Aquitaine**, s'appuyant sur le système d'information Lobelia (SI sur lequel est adossé l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine), permettant de gérer et consulter la base de données spécifique aux protocoles d'inventaire de vieilles forêts CBNSA et CBNMC et intégrant un outil de cartographie interactive et dynamique ;
- Proposition de sites de vieilles forêts potentielles (les seuils caractéristiques de maturité restant à définir) pour la déclinaison de la **stratégie nationale des aires protégées** (contribution au Plan d'action territorial 2025-2027 de Nouvelle-Aquitaine) ; système de hiérarchisation des sites inventoriés à développer et argumenter ;
- Définition d'indices à partir de la **flore et de la fonge bioindicatrices** (travail collaboratif avec le CBN Massif central et le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées) ;
- **Accompagnement des partenaires** sur l'application du protocole CBNSA d'inventaire des vieilles forêts et plus largement sur leurs propres projets concernant les vieilles forêts ;

- Etude des convergences avec d'autres programmes sur lesquels travaillent les CBN : **Hotspots de biodiversité** et désignation de **ZNIEFF** ;
- Développement de collaborations avec le **Centre National de la Propriété Forestière** de Nouvelle-Aquitaine ;
- Participation au comité scientifique de préfiguration du **Plan National d'Action Vieux bois et Forêts subnaturelles**.

II. Porter à connaissance, formation et appuis aux acteurs

- **Porter à connaissance des sites avérés et des outils de localisation de sites potentiels**
 - Diffusion des résultats cartographiques sur les plateformes suivantes : OBV-NA, ARBNA, SIGENA, PIGMA, etc. flux WMS/WFS ;
 - Appui et formation auprès des services de l'Etat ;
 - Porters à connaissance en cas d'enjeux et menaces identifiés sur des vieilles forêts.
- **Formation et sensibilisation des acteurs à la reconnaissance et à la protection des vieilles forêts**
 - Services de l'Etat et collectivités ;
 - Forestiers ;
 - Gestionnaires et naturalistes.

Conduite du projet

Le programme est mené sous la coordination régionale technique du CBN Sud-Atlantique, avec le CBN du Massif central (partie limousine) et le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (partie pyrénéenne).

Le **Comité de pilotage** associant les financeurs du programme et les trois CBN se tiendra au moins une fois par an. Instance décisionnelle, il vise à piloter le programme (définition des objectifs annuels, organisation de la concertation et de la communication, choix des formations, etc.) sur la base notamment des propositions des CBN.

Le **Comité scientifique et technique** (composition restreinte) vise à associer les acteurs de la Recherche ainsi que les principaux acteurs techniques dans la mise en œuvre des protocoles et des analyses de données, afin d'asseoir la validité scientifique des démarches. Ce comité est réuni suivant les besoins.

Le **Comité de suivi** (composition large) est réuni une fois par an, dans la continuité de celui structuré dans le cadre du programme 2019-2021 de cartographie des forêts anciennes et caractérisation des vieilles forêts. Il permet de communiquer à l'ensemble des acteurs concernés (forestiers, naturalistes, gestionnaires, collectivités, etc.) les avancées du programme et de consulter largement les acteurs du territoire.

Une **étroite collaboration avec le CEN Nouvelle-Aquitaine** est en cours pour ce programme et sera poursuivie, notamment sur les points suivants :

- analyse des résultats et hiérarchisation des enjeux de conservation,
- partenariat global sur les articulations techniques du programme, la mise à disposition des outils permettant de localiser et caractériser des vieilles forêts et le porter à connaissance des sites d'intérêt.

De même, la collaboration technique se poursuivra avec les Parcs naturels régionaux (PNR) intéressés, les collectivités locales (notamment les Départements et les inter-communalités), les acteurs forestiers (CNPf, ONF, etc.), les associations naturalistes, etc.